

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MULSANS**

SEANCE DU 8 JUILLET 2024

Date de la convocation	en exercice	présents	qui ont pris part à la délibération
20 juin 2024	15	10	14

L'an deux mille vingt-quatre, le huit du mois de juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Pierre ARNOUX, Maire

Présents : Jean-Pierre ARNOUX, Alexandre CABO, Karine PIGEON-CHAPIER, Franck CHAPIER, Sandrine COURTIN, Bénédicte GAUTIER, Sarah GOUSSAY, Virginie MIDAVAINÉ, Angélique LOQUINEAU, Anne-Laure YVON

Absents excusés : Patricia ANDRE ayant donné pouvoir à Sandrine COURTIN, Mickaël CABO Didier CHERRUAU ayant donné procuration à Jean-Pierre ARNOUX, Mickaël GUILLARD ayant donné procuration à Sarah GOUSSAY, Nicolas GUILLARD ayant donné procuration à Franck CHAPIER,

Secrétaire de séance : Alexandre CABO

**DÉLIBÉRATION  
2024 – 025**

**PLANTATIONS D'ARBRES ET VÉGÉTAUX**

Sandrine COURTIN nous rappelle le souhait du Conseil Municipal d'arborer la commune, de créer un verger communal et d'embellir notre commune.

Il a été demandé des devis à trois entreprises.

Après avoir fait le comparatif des devis, le conseil municipal choisit :

- L'entreprise Pannequin avec un devis de 7 531.20 €

Le conseil municipal autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,  
Mulsans, le 16 juillet 2024  
Le Maire, Jean-Pierre ARNOUX



Pour extrait certifié conforme,  
Mulsans, le 16 juillet 2024  
Le secrétaire de séance, Alexandre CABO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MULSANS**

**SÉANCE DU 8 JUILLET 2024**

Date de la convocation	en exercice	présents	qui ont pris part à la délibération
20 juin 2024	15	10	14

L'an deux mille vingt-quatre, le huit du mois de juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Pierre ARNOUX, Maire

Présents : Jean-Pierre ARNOUX, Alexandre CABO, Karine PIGEON-CHAPIER, Franck CHAPIER, Sandrine COURTIN, Bénédicte GAUTIER, Sarah GOUSSAY, Virginie MIDAVAINÉ, Angélique LOQUINEAU, Anne-Laure YVON

Absents excusés : Patricia ANDRE ayant donné pouvoir à Sandrine COURTIN, Mickaël CABO Didier CHERRUAU ayant donné procuration à Jean-Pierre ARNOUX, Mickaël GUILLARD ayant donné procuration à Sarah GOUSSAY, Nicolas GUILLARD ayant donné procuration à Franck CHAPIER,

Secrétaire de séance : Alexandre CABO

**DÉLIBÉRATION  
2024 – 026**

**ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait fait une demande de DETR pour les futurs travaux d'éclairage public rue des Carrières, au city park et l'aire de jeux.

Nous apprenons que la commune de Mulsans n'est pas retenue par la Préfecture pour la subvention au titre de la D.E.T.R.

Après en avoir échangé, le Conseil Municipal sur proposition du Maire est d'accord dans un premier temps de ne faire que les travaux rue des Carrières.

L'entreprise INÉO est retenue pour une montant de 10 003.01 € T.T.C.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention au titre du Fonds Verts est toujours en cours.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,  
Mulsans, le 16 juillet 2024  
Le Maire, Jean-Pierre ARNOUX



Pour extrait certifié conforme,  
Mulsans, le 16 juillet 2024  
Le secrétaire de séance, Alexandre CABO

Accusé de réception en préfecture  
041-214101580-20240708-2024-026-DE  
Date de réception préfecture : 22/07/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MULSANS**

**SÉANCE DU 8 JUILLET 2024**

Date de la convocation	en exercice	présents	qui ont pris part à la délibération
20 juin 2024	15	10	14

L'an deux mille vingt-quatre, le huit du mois de juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Pierre ARNOUX, Maire

Présents : Jean-Pierre ARNOUX, Alexandre CABO, Karine PIGEON-CHAPIER, Franck CHAPIER, Sandrine COURTIN, Bénédicte GAUTIER, Sarah GOUSSAY, Virginie MIDAVAINÉ, Angélique LOQUINEAU, Anne-Laure YVON

Absents excusés : Patricia ANDRE ayant donné pouvoir à Sandrine COURTIN, Mickaël CABO Didier CHERRUAU ayant donné procuration à Jean-Pierre ARNOUX, Mickaël GUILLARD ayant donné procuration à Sarah GOUSSAY, Nicolas GUILLARD ayant donné procuration à Franck CHAPIER,

Secrétaire de séance : Alexandre CABO

**DÉLIBÉRATION 2024 – 027**      **DOTATION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT DURABLE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de plantation d'arbres et végétaux peuvent être éligibles à la Dotation Départementale d'Aménagement Durable.

Suite aux différents devis des entreprises, le montant des travaux s'élèverait à 7 531.20 € T.T.C. soit 6 276.00 € H.T.

Monsieur le Maire propose de demander Dotation Départementale d'Aménagement Durable (D.D.A.D) auprès du Conseil Départemental.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à solliciter la D.D.A.D auprès du Conseil Départemental pour les travaux de plantation d'arbres et végétaux

Pour extrait certifié conforme,  
Mulsans, le 16 juillet 2024  
Le Maire, Jean-Pierre ARNOUX



Pour extrait certifié conforme,  
Mulsans, le 16 juillet 2024  
Le secrétaire de séance, Alexandre CABO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MULSANS**

SÉANCE DU 8 JUILLET 2024

Date de la convocation	en exercice	présents	qui ont pris part à la délibération
20 juin 2024	15	10	14

L'an deux mille vingt-quatre, le huit du mois de juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Pierre ARNOUX, Maire

**Présents :** Jean-Pierre ARNOUX, Alexandre CABO, Karine PIGEON-CHAPIER, Franck CHAPIER, Sandrine COURTIN, Bénédicte GAUTIER, Sarah GOUSSAY, Virginie MIDAVAINÉ, Angélique LOQUINEAU, Anne-Laure YVON

**Absents excusés :** Patricia ANDRE ayant donné pouvoir à Sandrine COURTIN, Mickaël CABO Didier CHERRUAU ayant donné procuration à Jean-Pierre ARNOUX, Mickaël GUILLARD ayant donné procuration à Sarah GOUSSAY, Nicolas GUILLARD ayant donné procuration à Franck CHAPIER,

Secrétaire de séance : Alexandre CABO

**DÉLIBÉRATION  
2024 – 028**

**TARIFS SAINTE-ANNE 2024**

La Sainte Anne aura lieu cette année le dimanche 21 juillet.

Le choix du menu est un jambon grillé et ses pommes de terre grenaille.

La commission fête et cérémonie a retenu les prix de 20 € pour les adultes de Mulsans et 24 € pour les adultes hors commune et 10 € pour les enfants de la commune ou hors commune.

Le conseil municipal donne son accord pour le repas, l'animation et valide les prix proposés et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,  
Mulsans, le 9 juillet 2024  
Le Maire, Jean-Pierre ARNOUX

Pour extrait certifié conforme,  
Mulsans, le 9 juillet 2024  
Le secrétaire de séance, Alexandre CABO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MULSANS**

*SÉANCE DU 8 JUILLET 2024*

<i>Date de la convocation</i>	<i>en exercice</i>	<i>présents</i>	<i>qui ont pris part à la délibération</i>
20 juin 2024	15	10	14

L'an deux mille vingt-quatre, le huit du mois de juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Pierre ARNOUX, Maire

Présents : Jean-Pierre ARNOUX, Alexandre CABO, Karine PIGEON-CHAPIER, Franck CHAPIER, Sandrine COURTIN, Bénédicte GAUTIER, Sarah GOUSSAY, Virginie MIDAVAINÉ, Angélique LOQUINEAU, Anne-Laure YVON

Absents excusés : Patricia ANDRE ayant donné pouvoir à Sandrine COURTIN, Mickaël CABO Didier CHERRUAU ayant donné procuration à Jean-Pierre ARNOUX, Mickaël GUILLARD ayant donné procuration à Sarah GOUSSAY, Nicolas GUILLARD ayant donné procuration à Franck CHAPIER,

Secrétaire de séance : Alexandre CABO

**DÉLIBÉRATION  
2024 – 029**

**TARIFS 14 JUILLET 2024**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de fixer les prix du repas pour le 14 juillet 2024.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de Denis BUSSON pour le prix de 11€ le repas adulte et 8€ le repas enfant.

La commune prenne en charge une partie de cette somme pour les habitants de la commune.

Le reste à la charge des familles est le suivant :

6€ pour les adultes et 3 € pour les enfants de Mulsans

11€ pour les adultes et 8 € pour les enfants hors Mulsans

Pour extrait certifié conforme,  
Mulsans, le 9 juillet 2024  
Le Maire, Jean-Pierre ARNOUX



Pour extrait certifié conforme,  
Mulsans, le 9 juillet 2024  
Le secrétaire de séance, Alexandre CABO